

**DECISION N° 20230925_P_100
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

**Objet : Signature d'une convention avec Sophie Lorette « Naturopathe / Reflexologue »
pour deux interventions au Relais Petite Enfance de Saint Just Malmont et La Séauve sur
Semène en faveur des assistantes maternelles et enfants du territoire.**

Le Président,

N° 20230925_P_100

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Sophie LORIETTE
Naturopathe, Reflexologue
Accompagnante en Périnatalité
13 place des Victimes de la Déportation du Travail
43240 SAINT JUST MALMONT**

Pour 2 interventions d'1h30 ; réflexologie plantaire, conseils en hygiène de vie en faveur des assistantes maternelles et enfants du territoire en temps collectifs.

Dates:

En Novembre 2023

Lieux :

Relais petite enfance de Saint Just Malmont
Relais petite enfance de La Séauve sur Semène

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Montant : 160€ TTC

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 25 septembre 2023

Le Président,

Frédéric GIR



AR Prefecture

043-244301131-20230925-20230925_P_100-AU
Reçu le 03/10/2023